

E 2/353

*Le Conseil d'Etat du Canton du Tessin au Conseil fédéral**Copie de réception*

T n° 444

Bellinzona, 17 février 1853, 16 h 20

(Consignée 17 février 3 heures)

Nous recevons du Commissaire de Lugano la dépêche télégraphique suivante: Des lettres de Milan d'hier soir à 5 heures parlent d'une proclamation par laquelle sont expulsés les Tessinois artisans dans les 24 heures, les propriétaires dans les trois jours. On attribue cette mesure à l'affaire des capucins. Le blocus continue.<sup>1</sup>

---

1. Karnicki confirme par sa note du 19 février 1853 que le Gouvernement autrichien expulse du territoire autrichien tous les ressortissants du canton du Tessin qui séjournent en Lombardie (E 2/352), publiée dans FF 1853, I, p. 473—474.

